

Communiqué de presse – 27 février 2020

Projet de centrale d'enrobés le long de la N4

Suite à la parution d'un article en ce début de semaine de carnaval, les entreprises Nonet et Sotraplant souhaitent faire le point sur le projet de centrale d'enrobés qui pourrait s'installer le long de la N4.

Concertation des parties prenantes

Actuellement, le projet est en cours d'élaboration. Les entreprises Nonet et Sotraplant, qui se sont données pour mission **l'entretien et la réparation des routes wallonnes**, sont à l'initiative de ce projet. Elles sont en phase de concertation avec les différentes parties prenantes :

- La Commune d'Assesse : différentes réunions informelles ont eu lieu. Un permis devra être déposé auprès de la Commune.
- Les riverains : un courrier leur a été adressé la semaine passée (du 17 au 21 février 2020) afin de les convier à une réunion de présentation du projet le 11 mars à Sart-Bernard.

Le projet n'en est qu'à ses débuts et c'est pourquoi il n'y a pas encore eu de communication vers la presse. Nous comprenons cependant les questions qu'il peut engendrer auprès des parties prenantes. C'est pourquoi nous leur donnerons la priorité de manière respectueuse, en prenant le temps de leur expliquer notre proposition de visu. En ce sens, nous invitons les riverains à nous contacter directement s'ils se posent des questions par e-mail à l'adresse riverains@nonet.be ou par courrier à notre adresse 10 Rue des Artisans 5150 Floreffe.

Un impact réfléchi et mesuré

L'impact de ce projet a été réfléchi et mesuré à l'échelle de la région namuroise.

Impact sur le charroi

Les matières premières nécessaires à la fabrication d'enrobés pourraient provenir de carrières locales. Cela engendrerait un trafic de 8 à 10 camions par jour.

Pour des raisons techniques, ces matériaux ne proviendront pas de la carrière de Lustin. Cela signifie qu'il n'y aurait **aucun d'impact sur le trafic de la N931 entre Lustin et Maillen. Les riverains de ces villages n'ont donc pas de raison de s'inquiéter.**

De plus, les diverses possibilités de parcours empruntés par les camions sont en cours d'étude avec les autorités concernées afin de minimiser l'impact des trajets.

Impact sociétal

Jusqu'ici, les entrepreneurs de voiries ou les communes de la région se fournissent auprès de centrales situées à Charleroi, Marche-en-Famenne ou Liège. Il existe un réel besoin dans le Namurois d'une infrastructure de ce type. Ce besoin est connu et identifié par les acteurs du secteur (entrepreneurs de voirie, centrales d'enrobés existantes).

Le projet est **ici porté par deux entreprises locales et familiales ayant un ancrage fort**, et non par un grand groupe international.

5 emplois directs seront créés au sein de la centrale d'enrobés. Des dizaines d'emplois indirects sont également concernés. D'une part, les **entreprises et administrations communales namuroises** qui viennent se fournir en enrobés. D'autre part, 4 équipes de pose vont travailler avec cet outil, ce qui représente environ 50 personnes.

Environnemental

Ce projet **sera le plus vert et le plus écologique de Belgique**. Il sera réalisé sur base des technologies environnementales les plus performantes.

Parmi les mesures prises :

- Centrale s'inscrivant dans la philosophie de l'économie circulaire (Cradle to Cradle) : ce projet est spécialement conçu pour l'utilisation des matériaux recyclés.
- Utilisation d'énergie renouvelable.
- Filtrage des émissions de gaz.
- Les technologies choisies permettent de fabriquer des enrobés à une température plus basse, ce qui diminue l'énergie nécessaire.
- Etude préalable du site pour en préserver la biodiversité.
- Maintien d'une bande arborée le long de la N4 pour un impact visuel minimal.

Une demande de permis d'environnement sera déposée auprès des autorités compétentes. Les **études d'incidences** seront réalisées dans le cadre du dépôt de permis d'environnement de type classe 2. Dans ce cadre, nous démontrerons que nous mettons tout en œuvre pour minimiser l'impact sur l'environnement, notamment au niveau de la gestion des eaux, l'impact sur le sol, la limitation des rejets dans l'air, la circulation des véhicules, les nuisances sonores et vibratoires, les mesures prises pour limiter la consommation d'énergie, le paysage, la sécurité et la gestion des déchets.

Nonet et Sotraplant sont des entreprises familiales wallonnes, qui emploient près de 250 personnes. Elles sont actives dans le secteur de la construction et principalement des aménagements extérieurs et travaux de voirie. Elles organisent la gestion de leurs projets autour de valeurs fondamentales telles que le respect et le partenariat avec l'ensemble des parties prenantes.

www.nonet.be

www.sotraplant.be